



HAL
open science

Une nouvelle étape vers la didactique de l'information ?

Pascal Duplessis, Alexandre Serres

► **To cite this version:**

Pascal Duplessis, Alexandre Serres. Une nouvelle étape vers la didactique de l'information ?. Médiadoc, 2007, p. 5-9. hal-02324162

HAL Id: hal-02324162

<https://hal.science/hal-02324162>

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Une nouvelle étape vers la didactique de l'information ?

Pascal Duplessis,

Enseignant documentaliste, formateur à l'IUFM d'Angers

Alexandre Serres,

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication,

Co-responsable de l'URFIST de Rennes

"Le grand point de la didactique, c'est-à-dire de la science d'enseigner, c'est de connaître les connaissances qui doivent précéder et celles qui doivent suivre, et la manière dont on doit graver dans l'esprit les unes et les autres". Marsais, 1729 (in Laurence Cornu et Alain Vergnoux, *La didactique en questions*, Hachette Education, 1992)¹.

La recherche de contenus didactiques formalisés, de notions-clés de l'information à enseigner dans l'enseignement secondaire, ne date pas d'hier. Plus de dix années de travaux, de recherches, d'écrits, de communications de congrès, de groupes de travail, de controverses aussi... ont précédé et préparé ce nouvel outil didactique, proposé aujourd'hui par la FADBEN. Il s'agit donc, d'une certaine manière, d'un premier aboutissement, d'une étape déterminante venant ponctuer un mouvement engagé depuis longtemps. Ainsi l'idée d'un curriculum documentaire, défendue en 2003 lors des Assises Nationales pour l'éducation à l'information, reprise en 2005 lors des congrès de la FADBEN² et de l'ANDEP³, trouvera-t-elle ici un début de réalisation. Pour mieux voir en quoi ce travail didactique prolonge, développe et amplifie de nombreux autres travaux et projets, nous renvoyons ici à un historique de la didactique documentaire⁴.

Des enjeux multiples

L'enjeu éducatif : le recentrage sur les savoirs

La didactique de l'information vise à définir et à organiser les contenus de l'éducation à l'information que l'école se doit de mettre en place pour satisfaire les exigences sociales en matière de culture informationnelle. L'éducation à l'information, dont le but est l'insertion de l'élève dans une société où prévaut cette culture, dépasse ainsi très largement le cadre étroit des formations méthodologiques. Apparues dès le début des années 80, elles trouvent aujourd'hui leur limite à l'heure où l'apparente facilité des accès à l'information, l'accroissement du pouvoir d'influence des médias et le développement des moyens de publication rendent les enjeux informationnels plus complexes et les enjeux démocratiques - et donc éducatifs - plus urgents. Savoir se comporter face à l'information réclame non seulement une maîtrise des procédures et des stratégies, mais encore et surtout l'appui d'une connaissance des principes qui sous-tendent les produits, les processus et les outils de l'information. Il faudrait encore ajouter à cela un regard historique, socio-économique et

¹ Voir sur : <http://www.urfist.cict.fr/introdi1.html#presentation>

² FADBEN. *Congrès national (7^{ème} : 8, 9, 10 avril 2005 : Nice). Information et démocratie : formons nos citoyens !* Paris : Nathan, 2006. Voir notamment la table ronde « Pour un curriculum en information-documentation », pp. 84-104.

³ ANDEP. *Actes des 8èmes Journées Professionnelles des Documentalistes de l'Enseignement Privé, « A l'heure de l'Europe, Sciences de l'Information et pédagogie documentaire : quels bilans, quelles perspectives ? »*. Strasbourg : ARDEP Alsace, 2006. Voir notamment la table ronde « Quels savoirs de référence didactiser pour la formation des élèves à la maîtrise de l'information ? », pp. 157-176

⁴ Pascal Duplessis, *Apports épistémologiques à la didactique de l'Information-documentation*, Master Recherche Sciences de l'éducation et didactiques : Université de Nantes, 2006, p. 93-107. Disp. sur : http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis_apports.PDF

philosophique sur les phénomènes informationnels, ainsi que la construction d'attitudes critiques et responsables.

Le corpus didactique, noyau théorique de l'éducation à l'information, apporte ainsi cette part essentielle d'intelligibilité qui manquait aux formations antérieures, en recentrant celles-ci sur les savoirs plutôt que sur les savoir faire, et en mettant la lumière sur le pôle réflexif plutôt que sur le seul pôle procédural de la compétence.

L'enjeu professionnel : la formation des formateurs et le renforcement de l'identité enseignante

Le système éducatif français a cette chance de compter parmi ses enseignants des personnels spécifiquement qualifiés pour produire, conduire et évaluer, en coordination avec leurs collègues de discipline, toutes les activités d'enseignement-apprentissage requises pour cette éducation à l'information. La didactique de l'Information-documentation permet en effet aux enseignants documentalistes d'articuler au mieux leur double identité professionnelle d'enseignant et d'expert de l'information.

C'est donc tout naturellement à eux que s'adresse ce corpus de notions – et non pas aux élèves – afin qu'il fournisse un fondement conceptuel aux séquences pédagogiques qu'ils mettent quotidiennement en oeuvre. Un autre effet attendu est de conforter la formation continue des enseignants documentalistes par ce travail de définition des notions organisatrices du champ disciplinaire. Ce corpus intéressera également les formateurs en IUFM et les candidats aux CAPES de documentation, en apportant notamment des contenus homogènes aux formations initiales des PLC1 et des stagiaires PLC2. Il peut ainsi se révéler un agent au service d'une culture partagée du corps dans son ensemble, en harmonisant la terminologie, en apportant les bases d'une progression pédagogique de la 6^{ème} à la Terminale en un premier temps, et en fixant des objectifs d'acquisition de savoirs communs.

Cette rationalisation attendue des contenus à enseigner marque un pas supplémentaire vers une plus grande professionnalisation du corps des enseignants documentalistes. La prise en compte de contenus conceptuels, référés à des disciplines scientifiques, élaborés et enseignés à l'Université, demeure la condition essentielle du renforcement de l'identité enseignante du corps et de la légitimité que lui avait ouvert, en 1989, l'instauration du CAPES. L'établissement à présent engagé d'un corpus de contenus théoriques précise encore davantage le statut de champ disciplinaire de l'Information-documentation en l'ancrant aux Sciences de l'Information et de la Communication.

L'enjeu pédagogique : ouvrir des pistes et préciser les apprentissages

S'agissant des CDI, cette affirmation de l'appui didactique contribue à renforcer considérablement leur vocation pédagogique et à en faire des lieux dédiés véritablement aux apprentissages disciplinaires et info-documentaires. Pour autant, l'établissement d'un corpus de notions ne prédispose pas de l'utilisation pédagogique qui peut être faite des contenus. Contrairement à certaines représentations tenaces, la présence de savoirs à enseigner dans une situation d'enseignement-apprentissage n'induit pas l'art et la manière de les faire construire par les élèves.

La réflexion sur les contenus notionnels, leur sélection, leur définition et leur organisation à l'intérieur du domaine info-documentaire réfèrent à la dimension épistémologique de la didactique, tandis que la gestion de la séquence, des interactions langagières dans le groupe et de l'organisation des tâches dépend d'une expertise pédagogique.

Au plan pédagogique donc, tout reste à construire, tout est ouvert, et il ne peut y avoir ici que des pistes, des suggestions. La « pédagogie documentaire », qui a tiré sa particularité de son cadre original, de ses ressources spécifiques et d'un certain rapport au savoir et aux autres disciplines, trouvera ici de quoi se conforter et se légitimer.

Cependant, l'existence de ces notions et leur prise en compte sont de nature à améliorer qualitativement la manière de préparer et de conduire la séquence, au moins s'agissant des trois points suivants :

- le montage de la séquence avec les collègues pourrait désormais s'entreprendre dans un cadre inter-disciplinaire, où il conviendrait de préciser, relativement à chacune des parties, quelles sont les notions et les compétences qui sont spécifiques, et quelles sont celles qui demeurent transversales ;

- la régulation des séquences, du point de vue info-documentaire, s'appuierait sur des outils d'évaluation formative intégrant des notions et sur une relation à l'élève l'incitant davantage à verbaliser et à réfléchir sur la base des contenus conceptuels visés ;

- l'évaluation, sous ses différentes formes, porterait non seulement sur les compétences observables dans les réalisations des élèves, mais également sur les notions en cours de construction, à partir des réflexions et des formulations produites par ceux-ci.

La rationalisation des contenus info-documentaires ne peut ainsi qu'affirmer l'expertise pédagogique de l'enseignant documentaliste.

L'enjeu scientifique : à la recherche d'une double légitimation

La formalisation didactique des contenus peut contribuer fortement à la nécessaire clarification épistémologique des concepts de l'information-documentation. Elle constitue en cela une étape importante dans la légitimation scientifique d'une éducation à l'information encore mal définie. Ainsi la question de la référence universitaire est-elle au centre de la réflexion didactique. Sciences de l'information et Sciences de l'éducation sont ainsi sollicitées pour faire des concepts appartenant au champ des premières, non pas des savoirs réduits ou simplifiés pour les besoins de l'école, mais d'authentiques savoirs scolaires, capables d'être construits de manière progressive par les élèves tout au long de leur scolarité. A cette fin, les concepts et les théories relevant des Sciences de l'éducation et des autres didactiques des sciences se révèlent indispensables.

L'enjeu didactique : la construction du curriculum

La didactique, cette science de l'enseignement, s'intéresse aux processus d'élaboration, de transmission et d'appropriation des savoirs et ce, du point de vue privilégié des contenus. Si ces deux derniers processus intéressent respectivement la psychologie cognitive et la pédagogie, le premier réfère à l'épistémologie des connaissances et sert de cadre au corpus de notions que nous présentons ici. Le travail engagé dans ce domaine ne constitue donc que l'une des trois composantes de la didactique de l'Information-documentation en cours d'élaboration. Comme tel, il doit progresser en cherchant des ponts et des articulations avec les autres dimensions, au travers de questions telles que :

- comment aménager des accès à l'appropriation de ces notions pour des élèves de différents niveaux ?

- quelles situations didactiques construire pour servir de cadre à ces apprentissages ?

Cet intérêt de notre profession pour les questions didactiques a pris logiquement naissance aux lendemains de l'instauration du CAPES, lorsque est apparue la nécessité d'assumer, au travers de savoirs scientifiquement reconnus, l'identité d'enseignant que conférait à présent un certificat. Les années 90 ayant privilégié la recherche sur les compétences procédurales et les référentiels qui les listaient, sans pour autant faire avancer la question de l'identité et celle d'un apprentissage systématique au profit des élèves, il a fallu attendre la décennie en cours pour que la réflexion dépasse les seules intentions de principes et aboutisse aux premiers travaux concrets.

Le chantier amorcé par ce corpus pose ainsi des questions relatives à la délimitation et à la définition des savoirs qui devraient être enseignés à l'école. De ce fait, il procède expressément de ce projet plus vaste consistant à élaborer un curriculum pour l'Information-documentation, lequel

projet s'emploiera également à déterminer des axes de progression, des situations d'enseignement et des outils d'évaluation de ces apprentissages.

L'articulation avec l'enseignement supérieur

La question de la transition entre enseignements secondaire et supérieur n'est pas nouvelle⁵ mais reste encore un vœu pieux ou un objectif lointain, à peine concrétisé par la juxtaposition de référentiels de compétences, spécifiques aux deux niveaux⁶. Les différences l'emportent sur les ressemblances, lorsque l'on compare la formation à la maîtrise de l'information dans le secondaire et dans le supérieur : acteurs, contextes, objectifs, méthodes, contenus, etc. ne sont plus les mêmes dès que l'on franchit les portes de l'université. Et si la question didactique s'avérait la meilleure passerelle possible entre ces deux mondes ? La mise à jour des invariants de la culture informationnelle, des concepts et des savoirs info-documentaires, reste un enjeu essentiel, commun aux deux niveaux. Et un outil didactique comme celui-ci pourra faire avancer de manière significative la recherche d'une meilleure articulation secondaire/supérieur, pour deux raisons au moins :

- le corpus lui-même : le choix des notions fondamentales de l'information ne devrait guère être différent dans le supérieur et les sept notions organisatrices constituent déjà, sinon un corpus, du moins une base commune à tous les niveaux d'enseignement jusqu'au doctorat. Le futur corpus didactique du supérieur (qui reste à construire) devra bien entendu ajouter d'autres notions informationnelles (notamment sur les circuits de l'information scientifique), mais il pourra reprendre la quasi-totalité des 63 notions répertoriées ici. Il devra surtout donner d'autres formulations, plus approfondies et adaptées aux trois niveaux du LMD.
- la démarche : la démarche didactique suivie (avec le choix des caractéristiques des notions, des exemples et des contre-exemples, etc.) pourrait être en partie reprise et adaptée au supérieur.

Enfin les conditions sont aujourd'hui réunies pour faire de cet outil didactique la base d'un futur curriculum informationnel, traversant tous les niveaux d'enseignement. En effet, à l'articulation des enseignements élémentaire, secondaire et supérieur s'est créé en 2006 un nouvel espace commun de travail et de recherche, l'ERTé⁷ « *Culture informationnelle et curriculum documentaire* », dont l'un des objectifs est précisément l'élaboration d'un corpus didactique commun⁸, auquel cet outil apporte la première pierre.

L'articulation avec les autres champs disciplinaires

A cette première liaison « verticale », avec le supérieur, s'ajoute la deuxième articulation fondamentale de la didactique de l'information : le lien « horizontal », transversal, avec les autres disciplines d'enseignement. Le corpus de notions constitue ainsi l'une des étapes importantes menant à l'élaboration d'une didactique spécifique et originale rattachant les savoirs info-documentaires aux autres savoirs devant être enseignés dans l'école d'aujourd'hui.

⁵ Nous citerons seulement le projet de Passeport documentaire en 1995 (S. Brunel-Bacot, A. Chante, « Vers un passeport documentaire », In *Argos*, n° 14, mars 1995, <http://www.savoirscdi.cndp.fr/OutilsPeda/argos/n14-p52.pdf>) et les Assises Nationales pour l'Éducation à l'information, de la maternelle à l'université, en 2003 (<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-index.htm>)

⁶ Comme le référentiel de la FADBEN de 1997 et ERUDIST en 2005 (*ERUDIST Référentiel de compétences documentaires*, <http://www.erudist.fr/>)

⁷ Equipe de Recherche en Technologie éducative

⁸ L'ERTé « Culture informationnelle et curriculum documentaire » rassemble plus d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de formateurs en maîtrise de l'information, ainsi que plusieurs organismes et associations (dont la FADBEN, FORMIST, les URFIST, le CNDP...). Elle est pilotée par Annette Béguin, Professeur à l'Université Lille 3.

Dans le projet initial, il s'agissait également d'établir certaines « passerelles didactiques » avec les disciplines, à partir des notions les plus transversales. Ainsi la notion d'information, éminemment complexe, polysémique et trans-disciplinaire, devait-elle faire l'objet de définitions et d'approches multiples, spécifiques aux autres disciplines (biologie, mathématiques, physique, droit, etc.). De même les notions de document et de source se prêtent-elles également à une didactisation, intéressante et nécessaire, en histoire, en droit, en littérature, en éducation aux médias... Et ces liens, à la fois sémantiques, conceptuels et disciplinaires, peuvent se décliner selon les différents niveaux d'enseignement, dans le secondaire et particulièrement dans le supérieur, où l'ancrage disciplinaire de la maîtrise de l'information revêt une dimension beaucoup plus forte.

Cette partie du travail a été repoussée pour le moment, en raison de la priorité donnée à l'approche spécifiquement info-documentaire des notions. Avant d'établir des ponts avec ses voisins, encore faut-il que le territoire de la culture informationnelle soit bien délimité et exploré. Mais la réflexion et la recherche sur les liaisons didactiques avec les disciplines autour de notions-clés, et non plus seulement de compétences, supposées transversales, restent des objectifs essentiels.

Quel projet didactique ?

Les étapes du chantier didactique

La réflexion didactique engagée par l'élaboration du corpus a nécessité l'ouverture de plusieurs perspectives associées : la délimitation du domaine, la définition de ses constituants notionnels, l'aménagement d'accès à l'appropriation par les élèves et la structuration du champ.

Délimitation du corpus

L'enjeu est ici la détermination d'un ensemble de notions essentielles à l'éducation de l'information et candidates à subir le processus de didactisation, *i.e.* à être inscrites dans un programme d'enseignement. Si l'identification des savoirs scolaires procède généralement d'un mouvement de « transposition didactique » des savoirs savants en savoirs à enseigner, d'autres démarches sont également envisageables. Trois approches heuristiques, notamment, s'offrent pour répondre à cette question cruciale de la référence.

Les objets de savoir à déterminer peuvent se référer – sans pour autant s'y confondre - à des pratiques déjà existantes, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Ces pratiques sociales s'observent alors dans des secteurs professionnels divers appartenant à la recherche, aux métiers de l'information, à la culture ou à l'économie⁹. En tant que spécialiste de l'information, l'expertise de l'enseignant documentaliste est appréciable pour arbitrer ces choix.

Partant à contre-courant de la transposition didactique classique, l'analyse des pratiques documentaires des élèves et des difficultés qu'ils rencontrent permet de détecter un certain nombre de savoirs d'action susceptibles d'alimenter en retour la construction épistémique des « savoirs savants »¹⁰.

Enfin, au motif que les notions ne constituent que des réponses pertinentes à des problèmes scientifiques identifiés, il serait intéressant de partir cette fois de l'analyse des phénomènes informationnels perçus dans notre société de l'information et d'en faire émerger les savoirs opératoires dont nos élèves ont besoin pour en rendre compte et pouvoir les résoudre.

Pour s'établir, ce présent corpus de notions a cependant été débattu dans le cadre d'une transposition générale, entre représentants des Sciences de l'information, formateurs et enseignants documentalistes, lesquels, par leur double expertise, ont veillé à ne retenir que les notions

⁹ Jean-Louis Martinand, *Connaître et transformer la matière : Des objectifs pour l'initiation aux sciences et techniques*, Peter Lang, 1986. 315 p.

¹⁰ Muriel Frisch, « Entrer dans les savoirs documentaires et informationnels en situation d'apprentissage et de formation », Rouen, *Colloque CIVIIC Savoirs et didactiques*, 18, 19, 20 mai 2006. A paraître

enseignables. Cette sélection gagnera à être discutée par la suite à partir des diverses approches heuristiques.

Définition des notions

Les premiers résultats de ces investigations ont ensuite demandé à être définis, autant pour jeter les bases d'une terminologie commune que pour parvenir à une précision maximale et ainsi réduire les risques de confusion. Ce faisant, le statut de la notion tend vers celui de concept scientifique. Celui-ci, pour être totalement compris, s'inscrit dans un *champ de référence* devant être spécifié. Ainsi, pour reprendre cet exemple, le terme *information*, mot à l'étonnante polysémie, doit-il faire l'objet d'un démarquage non seulement d'avec le sens commun mais d'avec les autres champs professionnels ou disciplinaires qui l'emploient de leur point de vue spécifique. On utilisera dès lors le concept d'*information* en le référant, par le biais de la définition proposée, aux Sciences de l'information. Cette phase d'élucidation des caractéristiques propres à chaque notion a été entreprise à partir des travaux de Britt-Mari Barth¹¹ sur l'apprentissage de l'abstraction¹². Il s'est agit principalement de discriminer les principales caractéristiques composant chaque notion.

Accès à l'appropriation des notions

Mais l'entreprise définitionnelle présente un intérêt supplémentaire, essentiel pour favoriser l'appropriation des notions par les élèves. La caractérisation des composantes abstraites constitutives des notions permet de diffracter celles-ci en autant de points d'accès facilitant l'entrée par l'apprenant dans ces abstractions. Cette décomposition de la notion a pour dessein de la faire mieux appréhender point par point et d'aménager des progressions soit formelles (à l'intérieur du cursus), soit différenciées, c'est-à-dire s'accordant à chaque parcours personnel. Il restait à construire des représentations de ces paliers organisant la progression vers la définition finale visée. Deux niveaux de formulation (débutant et avancé) des définitions ont ainsi été proposés pour réguler l'avancée des élèves dans les apprentissages.

Structuration du domaine

Au total, soixante-quatre notions ont été sélectionnées et regroupées autour de sept notions organisatrices, jugées fondamentales pour penser une éducation raisonnée à l'information. Ces *notions organisatrices* sont les équivalents des *concepts intégrateurs*, ces « paradigmes explicatifs fondamentaux » comme les nomme Michel Develay (1992)¹³. Elles ont pour fonction d'organiser les contenus dans une logique inclusive et, ce faisant, visent à révéler la structure interne du champ disciplinaire en faisant apparaître sa cohérence. La structuration du champ en quelques notions organisatrices livre ainsi une meilleure visibilité de l'ensemble susceptible de favoriser l'appréhension de ses parties. Cette étape est rendue nécessaire dans le cadre du processus de transposition didactique, qui pour être complet, exige la publicisation des savoirs scolaires.

L'intérêt de cette représentation est donc de fournir aux acteurs, aux partenaires et aux parents une vision synoptique de l'ensemble du domaine.

¹¹ Britt-Mari Barth, *Le savoir en construction*, Retz, 2004

¹² Voir plus loin la présentation du cadre conceptuel de la démarche.

¹³ Michel Develay, *De l'apprentissage à l'enseignement : pour une épistémologie scolaire*, ESF, 1992

En guise de conclusion

Vocation institutionnelle ou expérimentale ?

Il convient de lever un malentendu possible sur le statut et la vocation de cet outil didactique : cet outil se veut-il un « manuel » d'enseignement de l'information, attendu par tous les enseignants documentalistes, voire le programme encore officieux d'une nouvelle discipline ? A l'évidence non : à la fois « *work in progress* » collectif, travail de recherche, incitation à l'expérimentation, ce corpus ne vise en aucune manière à devenir une préconisation officielle, un « programme » didactique à appliquer dans tous les établissements. Il ne cherche pas non plus à clore autoritairement les définitions de notions particulièrement complexes, mais à fournir une première base didactique, que nous avons voulue la plus rigoureuse possible. Utilisable en l'état, ce corpus, et la démarche dont il est porteur, n'attendent que l'expérimentation sur le terrain et les futurs enrichissements qui seront apportés par la communauté des formateurs.

Un point de départ

Enfin, ce corpus constitue-t-il le point d'arrivée de la didactique documentaire ? Là encore, la réponse est négative.

- tout d'abord, ce projet est loin d'être terminé : ne sont publiées ici que les sept notions-clés, et sur la soixantaine des autres notions, seulement une trentaine ont fait l'objet d'une définition à peu près complète. Il reste donc beaucoup à faire avant d'atteindre nos propres objectifs ;
- ensuite ce travail didactique n'est pas le seul et d'autres collègues ont mené également d'importants travaux didactiques, dans la même direction et selon la même démarche, inspirée par Britt-Mari Barth¹⁴ ;
- enfin, cet outil n'est qu'un premier pas sur la voie d'une véritable didactique documentaire : le chemin est encore très long, comme nous l'avons souligné en détaillant les étapes d'une véritable didactisation¹⁵.

Pour toutes ces raisons, le travail commencé sera intégralement mis en ligne sur une plateforme collaborative (de type wiki), d'ores et déjà à l'étude, pour associer tous les formateurs et enseignants documentalistes, motivés par ce chantier didactique et désireux de participer à ce travail collectif.

¹⁴ Nous pensons notamment aux travaux menés dans les IUFM de Rouen et de Caen par Agnès Montaigne et Nicole Clouet, avec lesquels il conviendra de trouver les articulations et les synthèses possibles. Voir N. Clouet, A. Montaigne. *Quels concepts enseigner en Info-documentation ?* Rouen : IUFM, juin 2006. Disp. sur : http://formdoc.rouen.iufm.fr/article.php3?id_article=283

¹⁵ Voir également la réflexion engagée par P. Duplessis et I. Ballarini-Santonocito, *Petit dictionnaire des concepts info-documentaires : Approche didactique à l'usage des enseignants documentalistes*, In SavoirsCDI, site du CNDP. Disp. sur : <http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm#auteur>